

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

DELIBERATION N°2023.00364

DISPOSITIF WELCOME PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE VIVARDIS

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,

RECU EN PREFECTURE

Le 25 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230712-D20230036410

Date de mise en ligne : 25 juillet 2023

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Bernard LAGET, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

DISPOSITIF WELCOME PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE VIVARDIS

Contexte

Dans le cadre du plan de relance métropolitain, un volet startups a été intégré pour accélérer la création des « pépites » de demain et affirmer la position de Saint-Etienne au sein de la French Tech Saint-Etienne Lyon.

L'un des objectifs de ce plan de relance vise à l'accélération de l'innovation en favorisant les interfaces entre laboratoires et startups, en soutenant la réalisation de démonstrateurs et en développant les aides dans le domaine du design, du numérique et des hautes technologies.

Concernant le domaine du design, Saint-Etienne Métropole et les équipes de la Cité du design font le constat que celui-ci est trop souvent le chaînon manquant des actions de compétitivité et d'efficacité des entreprises.

Ainsi, le Bureau métropolitain du 11 mai a approuvé la mise en place du dispositif Welcome Pack Design afin d'inciter les entreprises à innover par le design.

L'objectif est d'accompagner les entreprises à expérimenter le design afin de pouvoir en mesurer tous les effets positifs : différenciation, meilleure acceptation par le marché, accélération des processus d'innovation, etc.

Dans ce cadre-là, l'entreprise Vivardis, dirigée par Gevers EVERS et siégeant au 7, boulevard Louis Lumière à Saint-Etienne, souhaite mobiliser cette nouvelle aide à l'innovation afin de développer la version finale de Nivolis, un dispositif médical connecté qui s'insère entre le patient et son respirateur.

L'entreprise VIVARDIS

Vivardis est une Jeune Entreprise Innovante, cumulant plus de 50 années d'expérience dans l'innovation de technologie et de service pour les maladies chroniques et notamment respiratoires. Forte de ses contacts avec les médecins experts, Vivardis a développé Nivolis, un dispositif médical connecté qui s'insère entre le patient et son respirateur, quel qu'en soit la marque ou le type.

En effet, chaque année en France, plus de 200 000 patients bénéficient à domicile d'un dispositif d'assistance respiratoire ou d'apport d'oxygène. Il arrive que le patient lutte contre son respirateur, qui finit par lui dicter son propre rythme. Ce désaccord impacte la qualité de vie du patient, réduit l'efficacité du traitement et crée un risque d'être ré-hospitalisé pour détresse respiratoire.

Nivolis collecte les signaux respiratoires, analyse les interactions du couple patient-respirateur et, en cas de besoin, alerte le médecin ou le prestataire de santé à domicile (qui installe les dispositifs aux domiciles des patients et assure le suivi technique). Ces alertes réduisent des admissions hospitalières, des consultations ou des déplacements évitables.

Plus qu'un système d'alerte, Nivolis agrège également les signaux respiratoires dans une base Big Data pour analyser, par l'intelligence artificielle, ces données massives, anonymes, pour mieux comprendre l'interaction complexe des binômes patient-respirateur et à terme proposer un pilotage d'assistance respiratoire adaptatif, personnalisé et prédictif.

Vivardis accompagne également des entreprises dans la réalisation et la documentation d'études et d'investigations cliniques ou dans des projets d'innovation dans le dispositif médical pour les pathologies chroniques.

L'accompagnement et le besoin de Vivardis

La start-up Vivardis intègre le dispositif d'aide à l'innovation MIND (Métropole INnovation Design) en 2021 puis le maturateur technologique TEAM de l'école des Mines. Elle rejoint ainsi le Centre Ingénierie pour être accompagnée sur les aspects techniques par un enseignant-chercheur.

La startup a bénéficié d'une aide à l'innovation via la BPI, d'un prêt d'honneur du Réseau Entreprendre Loire ainsi que d'un prêt d'honneur via le Fonds IMT Numérique.

Gérard EVERS est également bien intégré dans l'écosystème local, il est membre actif du cluster Novéka et travaille avec des entreprises locales, notamment Medintown sur la fabrication 3D de son boîtier.

Afin de poursuivre son développement, la startup a besoin aujourd'hui de finaliser le prototype de son produit Nivolis. Pour ce faire, elle souhaite mobiliser le Welcome Pack Design qui lui permettrait d'agir sur trois phases :

1. L'étude de faisabilité technique et économique :

- définir les principales solutions techniques permettant de répondre au cahier des charges, permettre de lever les incertitudes au niveau technique et économiques afin de pouvoir donner un GO / NO GO pour la suite du projet ;
- valider par un prototype « quick'n'dirty » le concept de l'avant-projet, en se focalisant sur les fonctions principales / innovantes / potentiellement bloquantes ;

Livrables : concept sélectionné et croquis des solutions techniques ; réponse faisabilité technico-économique ; prototype quick'n'dirty des points critiques.

2. Le développement du produit :

- définir / concevoir le produit dans tous ces détails ;
- finaliser et valider la conception par un prototype global du produit ;
- définir l'identité visuelle du produit, en lui donnant un style / une image forte, en jouant sur les formes et les couleurs / textures.

Livrables : design du produit et rendus réalistes ; fichier CAO 3D de détails ; prototype global fonctionnel.

3. L'industrialisation :

- passer le produit à la fabrication industrielle

Livrables : sourcing des composants / fabricants ; dossier de fabrication série ; rapport de contrôle

La demande de financement

La start-up VIVARDIS a sélectionné le designer AGEKAD pour la réalisation de cette prestation. Le montant de la prestation proposée est de 28 800 € HT soit 34 560 € TTC.

Dans le cadre du Welcome Pack Design, 80 % de la prestation est prise en charge soit 23 040 € HT dans le cas présent.

Le financement de la prestation sera versé sous forme de subvention à l'entreprise Vivardis en deux fois :

- un acompte de 50 % à la notification de la convention soit 11 520 € HT ;
- le solde sur présentation de factures et des livrables par l'entreprise.

Il est rappelé que le dispositif Welcome Pack Design s'inscrit dans le cadre du SRDEII et plus particulièrement de la convention signée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes autorisant le versement des aides aux entreprises.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve le versement de la subvention à l'entreprise Vivardis pour la finalisation du produit NIVOLIS à hauteur de 23 040 € HT selon les modalités décrites dans la convention ci-jointe ;
- approuve la convention type à intervenir et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
- les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement Innovation et numérique - SUFT-INUM de l'exercice 2023.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD